

Conseil Communautaire du 11 mars 2026 : COMPTE RENDU DES DÉCISIONS DU PRÉSIDENT.

Monsieur le Président a rendu compte au Conseil des décisions prises dans le cadre de ses délégations :

-proposer, à l'initiative du Conseil Communautaire des Jeunes (C.C.J.), la vente de crêpes et de boissons, le samedi 25 avril 2026 de 10h à 18h, au STUDIO'J, à l'occasion de la journée « Charte des Familles »,

-appliquer des pénalités de retard de livraison des travaux concernant le marché relatif à la requalification de l'espace socio-culturel de l'ancien LPA de Lapalisse pour la création d'un Centre Jeunesse et Culturel à Lapalisse, pour le lot 11 – Électricité, pour un montant de 4 998 €.